



Communiqué de presse

PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'EMBALLAGE DES PRODUITS DE NUTRITION ANIMALE

Afin de proposer un système de collecte et recyclage à coût maîtrisé pour tous les acteurs de la nutrition animale, répondant aux exigences réglementaires, et cohérent avec les filières déjà existantes pour les autres déchets d'agrofourniture, les trois syndicats de nutrition animale, l'AFCA-CIAL, le SNIA et La Coopération Agricole - Nutrition Animale ont décidé de travailler ce projet en partenariat avec A.D.I.VALOR.

L'origine du projet

Le projet de mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des déchets d'emballage des produits de la nutrition animale a été initié en réponse à **deux enjeux** :

- ✓ **Demandes des éleveurs de bénéficier de solutions de collecte pérennes et à coût maîtrisé pour tous les déchets** y compris ceux des produits de nutrition animale pour lesquels il n'existe pas de filière.
- ✓ **Respect des obligations concernant les emballages professionnels** : la réglementation européenne (directive 94/62/CE) et sa transposition française (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) imposent la **mise en place de filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour tous les emballages d'ici le 1^{er} janvier 2025**.

Un partenariat avec A.D.I.VALOR

A.D.I.VALOR est l'éco-organisme en charge de la collecte et de la valorisation des déchets d'agrofournitures. Cet organisme privé, sans but lucratif a été créé à l'initiative des professionnels de l'agrofourniture, agriculteurs, distributeurs et Industriels. Il est reconnu par les Ministères de l'environnement et de l'agriculture .

Il organise sur l'ensemble du territoire la collecte et la valorisation de plus de 80.000 tonnes d'emballages et plastiques agricoles, recyclés à près de 90%,.

L'organisation mise en place anticipe les exigences des filières REP à venir dans les réglementations française et européenne.



L'organisation du projet

Ce projet, est piloté par les 3 syndicats de la nutrition animale avec A.D.I.V.ALOR et s'appuie sur un comité de pilotage pour instruire et coordonner ce projet avec les parties prenantes : les acteurs de la nutrition animale fabricants et distributeurs, mais aussi les filières animales, les filières de l'agrofourriture, des opérateurs de collectes. Ce comité devra répondre aux enjeux stratégiques, économiques, techniques de la structuration de cette filière REP.

Un comité de suivi composé de professionnels de la nutrition animale, et appuyé par un consultant expert en filière Nutrition Animale, vient apporter son expertise sur l'alimentation animale tout au long du projet. Les autres parties prenantes seront également sollicitées au cours du projet.

La 1ère étape est lancée : l'étude de faisabilité



Cette étude de faisabilité a pour objectif de :

- ✓ Caractériser le gisement (types d'emballages, quantités, répartition géographique)
- ✓ Avoir une vision précise du fonctionnement de la production, de la mise en marché et de la distribution des aliments pour animaux en France.
- ✓ Définir les modalités d'organisation de la collecte
- ✓ Définir l'organisation économique et le barème d'éco contribution

Pour mener à bien cette étude, un comité de suivi composé de professionnels de la nutrition animale, vient apporter son expertise. Cette étude, démarrée en novembre 2020, se poursuivra jusqu'en avril 2021.

Une visioconférence sera organisée pour présenter ce projet.

Cette réunion est ouverte aux organisations intéressées et souhaitant s'impliquer dans le projet.

Pour toute question ou renseignement, merci de contacter Claire LAURENT (coordonnées ci-contre).

Contact :

Claire LAURENT

Tél : +33 (0)1 47 53 64 00

Mail : claire.laurent@afca-cial.org

Le secteur de la nutrition animale pour les animaux de production est représenté par 3 syndicats : l'AFCA-CIAL, le SNIA et la COOPÉRATION AGRICOLE NUTRITION ANIMALE :

- ✓ L'AFCA-CIAL représente les fabricants d'aliments complémentaires et de prémélanges et les fournisseurs d'additifs pour l'alimentation animale.
- ✓ Le SNIA représente les fabricants industriels privés d'aliments composés pour animaux.
- ✓ La Coopération Agricole Nutrition Animale représente les fabricants d'aliments composés au sein des coopératives.

Ces 3 syndicats ont pour mission de représenter leurs adhérents et mettre en place des projets collectifs dans leur secteur d'activité.

Outils collectifs :

OQUALIM pour la sécurité des aliments pour animaux
Duralim pour une alimentation animale durable

Chiffres clefs



20,9 Millions tonnes
d'aliments composés



373 000 tonnes
d'aliments minéraux



275 entreprises
400 usines